

AVIS PUBLIC

TENUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL DES MAIRES DU 21 OCTOBRE 2020 À HUIS CLOS – MESURES DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

Aux citoyens des municipalités de la Municipalité Régionale de Comté du Granit

AVIS PUBLIC est, par la présente donné par la soussignée, Sonia Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, que la MRC du Granit appliquera le cadre particulier découlant de l'état d'urgence sanitaire de la ministre de la Santé et des Services sociaux et que dans ce contexte, la séance du **conseil des maires de ce 21 octobre 2020 sera tenue à huis clos.** L'enregistrement de ladite séance sera par conséquent rendu disponible sur le site Internet de la MRC du Granit, et ce, de manière à permettre au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres.

Donné à Lac-Mégantic, ce 15 octobre 2020.

Directrice générale Secrétaire-trésorière